

**PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR OBTENIR LE
N° D'ENREGISTREMENT AUPRES DU MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE
L'EDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE.**

Pour finaliser votre inscription à la formation générale B.A.F.A, vous devez OBLIGATOIREMENT vous enregistrer auprès des Services Jeunesse et Sports.

Pour cela procédez de la façon suivante :

- allez sur le site : www.bafa-bafd.gouv.fr
- cliquez sur votre région d'habitation (carte à droite de l'écran)
- allez sur « je veux m'inscrire » (en haut à droite de l'écran)
- sélectionnez l'onglet B.A.F.A
- « Je n'ai pas encore de compte d'accès et je débute une formation »
- Suivez les indications données

ATTENTION

L'adresse mail que vous donnez sera la vôtre tout au long de votre formation souvenez-vous en car elle sera enregistrée comme votre moyen de contact par le Ministère et les services nationaux mais aussi par votre organisme de formation.

Vous recevrez ensuite un n° d'enregistrement CONSERVEZ LE PRECIEUSEMENT. Il vous suivra tout au long de votre vie d'animateur et sera votre identifiant.

Lorsque vous obtenez votre n° d'enregistrement, finissez votre inscription et reporter ce numéro sur votre fiche inscription.

Vous n'avez pas Internet : N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions réaliser votre inscription avant votre entrée en formation.